

DELIBERATION N°01/2020

Le **Mardi 28 janvier 2020** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 17/01/2020

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			x	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			x	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves			x	GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude	x			BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES		x		BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie			x		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
TOTAL		10	3	12		
TOTAL VOTANTS		14				1
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200128-DEL01-2020-DE
Date de télétransmission : 31/01/2020
Date de réception préfecture : 31/01/2020

DELIBERATION N°01/2020

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°04-2019

Madame Esther POTIN, chargée de gestion budgétaire et comptable à l'EPFL présente les modifications budgétaires à apporter afin de clôturer l'exercice 2019 :

1. Augmentation poste fonctionnement (chapitre 14)

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur les ajustements du BP 2019 du poste comptable 7098 (Reversement loyers) au chapitre 14 – atténuation de produits

section de fonctionnement :				
augmentation	chapitre	compte	libellé	montant
	14	7098	Reversement des loyers	40 000,00
diminution	chapitre	compte		montant
	11	60121	Acquisition portage foncier	40 000,00

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'inscrire les inscriptions telles que présentées ci-dessus.

Le 31/01/2020
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200128-DEL01-2020-DE
Date de télétransmission : 31/01/2020
Date de réception préfecture : 31/01/2020